

LES ECURIES DE LA VALLEE HEUREUSE

TARIFS 2020-2021



Droit d'entrée

Droit d'entrée 1 personne : 115€

Droit d'entrée par membre supplémentaire de la même famille : 75€

Licence FFE

-18 ans : 25€

18 ans et + : 36€

Compétition Amateur : 80€



Tarifs Forfaits Année Adhérents

	Engagement à l'année – Non remboursable 36 séances hors vacances scolaires – 4 cours de rattrapages possible		
	1 cours collectif	1 cours restreint ou 2 cours collectifs	2 cours restreints
Payable en 1 fois	576€ (16€/s)	1152€ (32€/s)	2304€
Payable en 3 fois	3 x 204€ (17€/s)	3 x 408€ (34€/s)	3 x 816€
Payable en 10 fois	10 x 65€ (18€/s)	10 x 130€ (36€/s)	10 x 260€
Forfait en cours d'année > 20 s	18€/séances	36€/séances	

A la séance Adhérents (si places disponibles)

	Adhérents	Non Adhérents
1 cours collectif	21€	28€
1 cours restreint	42€	56€
1 cours particulier (45min)	55€	70€

1 cours restreint (2-3 personnes) = 2 cours collectifs (6-7 personnes)

Découvertes Poneys - à partir de 2 ans – Sans adhésion

1 séance (45 min) : 15€

Tarifs Pensions (Pour les non adhérents : +50€/mois)

Pension Détente : 395€

Pension Cours (2 séances) : 485€

Pension Travail (3 séances) : 525€

Pension Complète (5 séances) : 630€

INFOS PRATIQUES

Inscriptions	<ul style="list-style-type: none">✓ Fiche d'inscription 2020-2021✓ Certificat médical✓ Photocopie Responsabilité Civile✓ Paiement des cours
Tenue	<ul style="list-style-type: none">✓ Casque aux normes Européennes✓ Bottes✓ Pantalon long✓ Protège-dos (non obligatoire, conseillé)
Règlement des activités	<ul style="list-style-type: none">✓ L'engagement pour une saison d'équitation est à l'année scolaire.✓ Les cours ne sont pas remboursables quel que soit le motif (crise sanitaire, grossesse, accident, intempéries, maladie...) – Les frais de la cavalerie et des infrastructures doivent être assurés toute l'année.✓ Toutes les activités doivent être réglées à l'avance.✓ Les séances non décommandées la veille (avant 18h) ou les stages (au minimum 3 jours avant), sont décomptés automatiquement. (sauf présentation certificat médical)✓ Validité du forfait année et cartes: 1^{er} septembre 2020 – 4 juillet 2021✓ Pour le forfait année : 4 séances possibles de rattrapage à effectuer dans le mois d'absence hors vacances scolaires✓ Pour les cartes : places non réservées, priorité aux forfaits✓ Places limitées par cours✓ Si les conditions météo ne sont pas favorables, l'enseignant pourra soit faire une séance de connaissance en salle (nous demanderons alors aux accompagnants de ne pas rester dans le club-house), soit décaler la séance selon ses disponibilités.
Horaires d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">✓ Pour les cavaliers : aux horaires des cours ou stages✓ Pour le public : sur rendez-vous téléphonique ✓ Reprise des activités 2020-2021 : Mardi 1^{er} septembre
Moyen de paiement	<ul style="list-style-type: none">✓ Chèques✓ Espèces✓ Chèque-Vacances